



Sorégies installe sa 100e borne de recharge pour véhicules électriques dans la Vienne

lundi 3 juillet 2017, par [lpe](#)

Nous en parlions dans [notre magazine de l'été](#), SOREGIES vient de mettre en service sa 100e borne de recharge pour véhicule électrique dans la Vienne, au Parc de la Vallée des Singes.

Un maillage de 15 km environ est donc opérationnel sur le département pour les quelques 400 abonnés. " *La prochaine étape consiste en l'interopérabilité d'accès aux bornes de recharge et aux services. Cette normalisation doit permettre à terme le chargement de tous les véhicules sur l'ensemble des bornes de recharge au niveau national et ceci avec un seul abonnement quel que soit l'opérateur* " précise Lyonel GILLI, en charge du projet à SOREGIES. " *Une convention vient d'être signée avec GIREVE, principal acteur à proposer ce service de mise en relation entre les acteurs de la mobilité électrique en France pour permettre à des utilisateurs d'autres départements d'accéder aux bornes installées par SOREGIES dans la Vienne.* "

Il est vrai que pour les adeptes du véhicule électrique rechargeable en itinérance, c'est aujourd'hui un véritable casse-tête, le fonctionnement actuel les obligeant à commander une multitude de cartes pour accéder aux différentes bornes installées sur le territoire.

Impliqué dans le développement de son territoire, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE accompagne les communes adhérentes en leur offrant la possibilité de s'équiper en bornes de recharge électrique répondant ainsi à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME et relayé par la Région pour engager le déploiement des bornes de recharge dans le département de la Vienne.

SOREGIES a lancé le programme de déploiement des bornes de recharge dans le département en 2015. Elle met aujourd'hui à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques 200 points de recharge dans la Vienne sur les 260 prévus à fin 2017.

Quelques chiffres :

- les bornes installées ont enregistré plus de 4500 séances de charge,
- une consommation globale sur le département de 40 300 kWh,
- une moyenne d'environ 9 kWh par charge et de 8 séances par jour.

Les bornes de recharge publiques ont pour vocation de faciliter les déplacements en prenant le relai des charges effectuées par les utilisateurs à leur domicile.

L'utilisation de bornes de recharge dites rapides est un dispositif complémentaire et trouve son intérêt sur les grands axes de circulation et dans les centres commerciaux.

Equipées de 2 points de recharge, 3 à 22 kVA, les bornes sont compatibles avec tous les types de véhicules électriques.

Toutefois, le temps nécessaire à un même taux de charge varie en fonction de la capacité de chaque

véhicule à absorber un niveau de puissance électrique.

Un point technique : le décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques impose, pour se conformer à la norme européenne NF EN 62196-2, que toutes les bornes installées à partir du 1er mars 2017, aient deux points de charge équipés de socles de prise de courant de type T2. Ainsi, toutes les bornes de SORÉGIES installées à compter de cette date sont équipées uniquement de socles pour prises T2 (3 à 43 kVA) et de socles pour prises E (prise type résidentiel) des deux côtés. Les utilisateurs de véhicules électriques avec des câbles T2/T3 ne pourront plus se charger en mode accéléré sur ces nouvelles bornes ; les prises T2 pourront, quant à elles, utiliser les deux points de recharge.

De leur côté, les constructeurs automobiles ont pris en compte cette évolution dans leurs nouveaux modèles.

SORÉGIES prévoit de remplacer progressivement les prises des premières bornes installées.

Pour obtenir un badge donnant accès à ce réseau Alter Base de bornes dans la Vienne, connectez-vous au site de SOREGIES : www.alterbase86.soregies.fr